



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 11 JANVIER 2010,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Claude Chartier
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Benoît Massicotte
- Monsieur Gilles Patry

réunis sous la présidence de monsieur Jean-Robert Barnes, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2010-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 décembre, 14 décembre et 21 décembre 2009
- 4- Comptes à payer
- 5- Correspondance
- 6- Rapport du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2009
- 7- Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2010
- 8- Tarification de l'utilisation de la rampe de mise à l'eau
- 9- Demande à la CPTAQ pour la MRC des Chenaux
- 10- Acquisition de matériel informatique
- 11- Achat du livre de monsieur Jean-Pierre Chartier «La Grande distribution de terres de 1665»
- 12- Cotisation à l'association de Soccer des Chenaux
- 13- Acquisition de panneaux de l'Association des plus beaux Villages du Québec
- 14- Varia :
- 15- Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

2010-01-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 7 DÉCEMBRE 2009

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 7 décembre 2009 soit adopté tel que présenté



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

ADOPTÉ unanimement

2010-01-003

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 14
DÉCEMBRE 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2009 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ unanimement

2010-01-004

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES ASSEMBLÉES DU 21
DÉCEMBRE 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Patry
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE le procès-verbal des assemblées du 21 décembre 2009 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ unanimement

2010-01-005

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 11 janvier 2010 pour une somme n'excédant pas 135 943.26 \$ pour la Municipalité.

ADOPTÉ unanimement

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de décembre est déposée.

Note

**RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
POUR L'ANNÉE 2009**

Le rapport du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2009 est déposé.

2010-01-006

**NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME POUR L'ANNÉE 2010**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain s'est dotée d'un comité consultatif d'urbanisme conformément aux dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 93-03 a été amendé par le règlement 97-14;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

CONSIDÉRANT QUE les dispositions des articles 146 et suivants de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoient la nomination par résolution des membres et officiers du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE les personnes suivantes soient nommées au comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2010 :

Madame Nicole Tanguay
Monsieur Claude Pintal
Monsieur Denis Boisvert
Monsieur Claude Chartier
Monsieur Robert Lehouiller
Monsieur Michel L'Heureux
Monsieur Gilles Patry

ADOPTÉ unanimement

2010-01-007

**TARIFICATION DE L'UTILISATION DE LA RAMPE DE MISE
À L'EAU**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain a réalisé des travaux importants d'aménagement du quai et de la rampe de mise à l'eau ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal estime que l'utilisation de la rampe de mise à l'eau doit être tarifée pour l'année 2010 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

QUE les tarifs suivants soient imposés à toute personne qui met à l'eau une embarcation, sauf pour les canots et kayacs, en utilisant la rampe située au quai de Champlain :

Tarif Saisonnier

Résident	25 \$
Non-résident	100 \$

Tarif journalier

Tout le monde	20 \$
---------------	-------

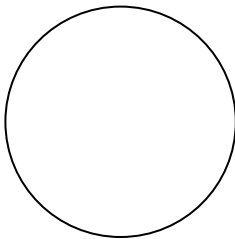
ADOPTÉ unanimement

2010-01-008

DEMANDE À LA CPTAQ POUR LA MRC DES CHENAUX

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée à la CPTAQ par la MRC des Chenaux pour autoriser le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une superficie d'environ 9 900 m² sur le lot P-509 ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur prévoit aménager un bâtiment pour l'organisation d'un service de ramassage des matières résiduelles ;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation municipale et qu'il n'y a pas d'endroit hors de la zone agricole, où le projet peut être réalisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité de Champlain appuie la demande faite par la MRC des Chenaux pour autoriser le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une superficie d'environ 9 900 m² sur le lot P-509.

ADOPTÉ unanimement

2010-01-009

ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge que l'utilisation d'outils électroniques diminuera de façon sensible l'utilisation de papier et facilitera les communications entre les membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été présentée par Bureau en Gros pour la fourniture de différents équipements comprenant 8 ordinateurs portables, 6 routeurs D-lynk, 3 écrans 22 po, 3 claviers et souris sans fil, un ordinateur tour et 9 logiciels Office ;

CONSIDÉRANT QUE l'achat représente une dépense d'environ 9 200 \$, selon la disponibilité des équipements et qu'il ne nécessite pas de procédure d'appel d'offres ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

QUE la municipalité de Champlain fasse l'acquisition des équipements suivants chez Bureau en Gros :

- 8 ordinateurs portables, 6 routeurs D-lynk, 3 écrans 22 po, 3 claviers et souris sans fil, un ordinateur tour et 9 logiciels Office.

ADOPTÉ unanimement

2010-01-010

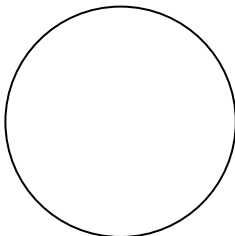
ACHAT DU LIVRE DE MONSIEUR JEAN-PIERRE CHARTIER «LA GRANDE DISTRIBUTION DES TERRES DE 1665»

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-Pierre Chartier a publié un ouvrage sur la distribution des terres sur le territoire de l'actuel municipalité de Champlain ;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'acquisition de l'ouvrage est de 40 \$ par exemplaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE la municipalité de Champlain fasse l'acquisition de 10 exemplaires de l'ouvrage intitulé «La Grande distribution des terres de 1665/fief et seigneurie La Touche-Champlain».

ADOPTÉ unanimement

2010-01-011

**COTISATION À L'ASSOCIATION DE SOCCER DES
CHENAUX**

CONSIDÉRANT que six (6) joueurs de Champlain jouent au soccer avec l'association du soccer des Chenaux de Ste-Anne-de-la-Pérade;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Patry

QUE la Municipalité de Champlain accorde une subvention de 150 \$ à l'Association du soccer des Chenaux pour l'année 2009.

ADOPTÉ unanimement

2010-01-012

**ACQUISITION DE PANNEAUX DE L'ASSOCIATION DES
PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité de Champlain fasse l'acquisition de trois (3) panneaux de l'association des plus beaux villages du Québec au montant de 300 \$ chaque plus taxes, plus livraison.

ADOPTÉ unanimement

2010-01-013

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Chartier
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Jean-Robert Barnes, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier